

Journée nationale de la relation magistrat-avocat

Date : Vendredi 21 mars 2025 - 9h-12h30

Lieu : Auditorium du Conseil national des barreaux, 180 boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Format : Hybride, sur inscription préalable (via l'outil Private Discuss)

La Journée nationale de la relation avocat-magistrat, fruit de la volonté commune des deux professions, doit permettre aux avocats, magistrats et personnels de greffe d'échanger sur des sujets d'intérêt partagé et de valoriser les bonnes pratiques afin de consolider des relations harmonieuses au service d'une justice de qualité. À l'occasion de cette deuxième édition, la CAEI propose d'organiser un colloque sur les relations entre avocats et magistrats en matière de justice pénale internationale, tant devant les juridictions internationales que nationales.

La justice nationale au service de la justice internationale et la déontologie des magistrats et des avocats devant les juridictions pénales internationales et françaises.

Contexte : Cette table ronde se propose d'aborder les enjeux de la déontologie des magistrats et des avocats au sein des juridictions pénales internationales ainsi que devant les juridictions françaises, alors que plusieurs initiatives tentent d'appréhender et de partager de bonnes pratiques de formation sur les enjeux d'éthique et de déontologie en matière de justice pénale internationale.

9h00 : Mots d'accueil

Intervenants :

- ✚ Marie-Aimée Peyron, Présidente de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil national des barreaux (CNB)
- ✚ Cristina Mauro, Déléguée aux affaires européennes et internationales, ministère de la Justice

9h30-10h45 : Sous-thème 1 : les défis de la déontologie des magistrats et des avocats devant les juridictions pénales internationales et françaises : regards croisés et bonnes pratiques en matière de formation

- ✚ **Modérateur ou Modératrice** : Jérôme Gavaudan, ancien Président du CNB
- Présentation du projet ETHICA : retour sur la méthodologie du projet et partage des bonnes pratiques, par *Pauline Girerd, Sous-directrice du Département international de l'ENM*
- Les défis en matière de déontologie et d'équité des armes pour les avocats, par *Philippe Moriceau et David Lévy*

10h45 : Pause-café

11h00-12h30 : Sous thème 2 : la relation avocat-magistrat dans le cadre de la compétence universelle devant les juridictions nationales

- ✚ **Modératrices** : Sandrine Barbier, Directrice adjointe de la Direction des affaires juridiques et Laurence Roques, membre élue du CNB

- Le droit comparé : la compétence universelle envisagée au sein des différents systèmes juridiques, par *Madeleine Alibert, Cheffe du bureau du droit comparé à la DAEI* :
- Les procès de compétence universelle devant la Cour d'Assises de Paris, par *Jean-Marie Biju-Duval, Avocat au barreau de Paris, Regis de Jorna, ancien Premier Président de chambre à la cour d'appel de Paris et Guillaume Lefèvre-Pontalis, Procureur de la république adjoint au PNAT, Responsable pôle CCH*
- Le procès V13 : quelles leçons pour la justice pénale internationale ? par *Sharon Weill, Maîtresse de conférences à l'Université américaine de Paris, Chercheuse associée au CERI (Sciences Po) et au CRDH, Olivia Ronen Avocate au barreau de Paris et Didier Rebut, Professeur de droit pénal et de procédure pénale à l'Université Paris 2 Assas*

12h30 : Propos conclusifs de la Présidente Julie Couturier